



Bilan Annuel d'activité des ISG du Bas-Rhin et de la BPF (Brigade de Protection des familles) *Année 2020*

Intervenantes Sociales en Gendarmerie

Madame Kathia COHEN (assistante sociale)

Madame Marion LE ROY (éducatrice spécialisée)

Brigadière-chef Mylène RUCH (secrétaire)

Caserne Ganeval – 2 rue de Molsheim 67000 STRASBOURG

✉ ggd67+isg@gendarmerie.interieur.gouv.fr

☎ 03 88 37 52 16 / 03 88 37 53 81 / 03 88 37 52 43

SOMMAIRE

- Remerciements
- Introduction
- Statistiques 2020
- Activités des ISG et rappel des modes d'intervention
- Bilans et perspectives 2021
- Conclusion

ANNEXES

- Annexe I :** Dispositifs mis en place pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles
- Annexe II :** Bilan compagnie de Strasbourg
- Annexe II :** Bilan compagnie de Haguenau
- Annexe IV :** Bilan compagnie de Molsheim
- Annexe V :** Bilan compagnie de Saverne
- Annexe VI :** Bilan compagnie de Sélestat
- Annexe VII :** Bilan compagnie de Wissembourg

REMERCIEMENTS

A la Gendarmerie Nationale, au Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, à la préfecture qui soutiennent depuis 2007 l'action menée par les Intervenantes Sociales Gendarmerie (ISG).



INTRODUCTION

Depuis le 16 mars 2020, nous avons tous été impactés par la COVID 19.

Durant la première période de confinement nous avons dû nous adapter afin de faire face à cette crise sanitaire tout en étant présentes téléphoniquement auprès des victimes. Bien évidemment certains projets comme par exemple des formations, des visites à domicile, des temps de permanences en brigade ont dû être suspendus.

La continuité du service a été assurée dès le début. Celle-ci est organisée par la présence quotidienne de la secrétaire, la brigadière-chef Mylène RUCH. Les Intervenantes Sociales Gendarmerie ont quant à elle assuré des temps de présence au bureau et des temps de télé-travail. Cette organisation avait pour but de limiter nos contacts.

Réaliser des entretiens d'aides par téléphone ne fut pas pour nous une nouveauté. En effet, cette pratique est rapidement imposée à nous au regard du nombre de situations abordées en une année. Nous avons développé ce savoir faire avec l'expérience et n'avons pas été déstabilisés de ce point de vue. Toutefois, cela ne peut pas être une pratique généralisée.

Les intervenantes sociales en gendarmerie

L'année 2020 souligne les treize années de la mise à disposition d'une assistante sociale du Conseil départemental auprès de la gendarmerie nationale Bas-Rhin.

Madame Marion LE ROY de formation d'éducatrice spécialisée a rejoint l'équipe au mois d'août 2019.

Nos bureaux se situent à la caserne Ganeval au 2 rue de Molsheim à Strasbourg, où nous recevons le public. Elles effectuent des permanences hebdomadaires en brigades extérieures (Benfeld, Saverne, Molsheim, Bischwiller, Erstein) de façon à couvrir l'ensemble du département en zone gendarmerie, champ de leurs interventions.

Les intervenantes sociales en gendarmerie (ISG) sont assistées d'un gendarme adjoint volontaire (GAV) pour les missions administratives, d'accueil et de liaisons (courriers, classement, aide au rapport d'activité, accueil téléphonique et physique des victimes ou auteurs, relais vers les partenaires...).

Les connaissances développées par Madame Mylène RUCH, lui confèrent aujourd'hui une réelle technicité dans les missions qui lui incombent. Cela permet aux ISG de se consacrer exclusivement à leur cœur de métier, ce qui sans son professionnalisme ne serait pas possible. La particularité de poste qu'elle occupe depuis 3 ans est cependant précaire de par son statut de gendarme adjoint volontaire.

Notre volonté aujourd'hui serait de pouvoir pérenniser son poste reconnaissant ainsi des compétences réelles et de pérenniser le fonctionnement de ce service d'aide aux victimes.

SAISINES ET MISSIONS DES ISG

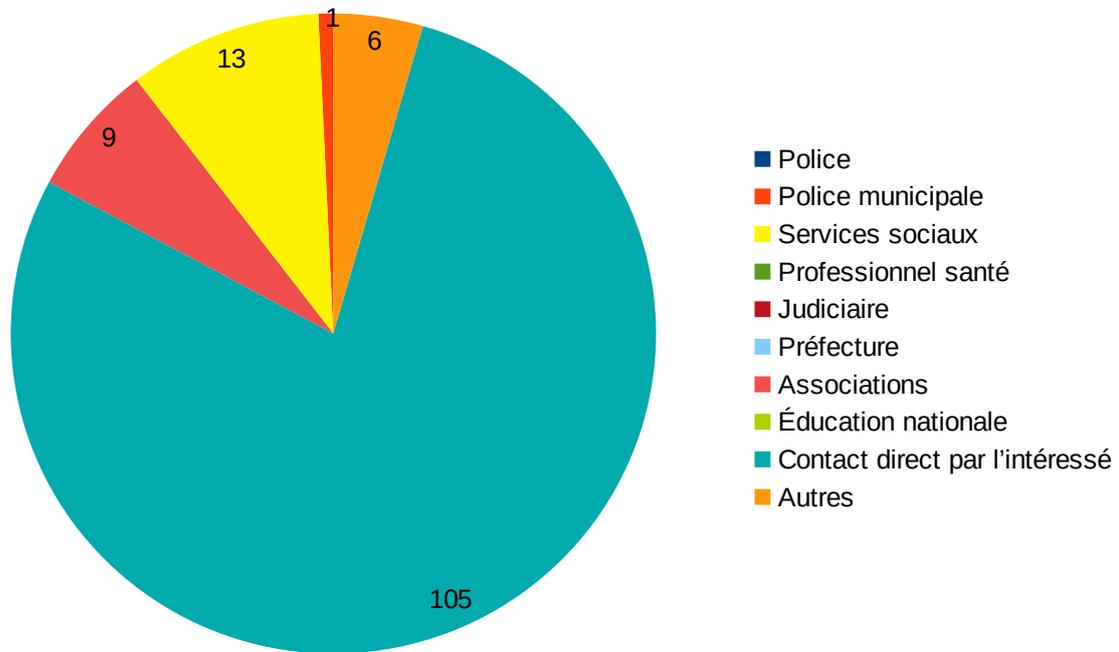
Saisines :

À ce jour, l'essentiel des situations prises en compte nous est transmis par le COG. Nous sommes également sollicités par les 38 brigades ou encore les partenaires extérieures. Les situations arrivent de façon quotidienne ce qui nous permet une prise en compte rapide.

ORIGINE DE LA SAISINE	TOTAL	%
Interne		
Gendarmerie	1600	92,27%
Sous-total	1600	92,27%
Externe		
Police	0	0,00%
Police municipale	1	0,06%
Services sociaux	13	0,75%
Professionnel santé	0	0,00%
Judiciaire	0	0,00%
Préfecture	0	0,00%
Associations	9	0,52 %
Éducation nationale	0	0,00%
Contact direct par l'intéressé	105	6,06%
Autres	6	0,35%
Sous-total	134	7,73%
TOTAL	1734	100,00%

NB : Il peut y avoir double saisine pour la même situation.

On comptabilise 2 561 saisines des ISG en 2020 à plus de 92% par la Gendarmerie.



Rappel des missions :

- prise en compte des situations dans le cadre des VIFS sur les différentes brigades quotidiennement (analyse de l'événement, considération des interventions antérieures au sein de la famille ainsi qu'auprès des services sociaux) et décision de l'action à mener ;
- accueil, écoute et soutien des victimes en évaluant leurs besoins psychosociaux ;
- interventions sociales de proximité, aussi bien physiques (à domicile, dans les brigades ou tout autre lieu à convenir avec les personnes) que téléphoniques. L'essence de notre travail est de pouvoir réagir rapidement ;
- repérage des situations de détresses sociales pour prévenir une éventuelle dégradation et mise en œuvre d'actions adaptées ;
- informations et orientations vers les services sociaux de secteurs, ou spécialisés et /ou services de droit commun, ou associations... ;
- faciliter les échanges entre les services de sécurité publique et le monde professionnel socio-éducatif ;
- Accompagner les personnes auprès des acteurs qu'ils soient judiciaires ou sociaux afin de rendre accessible les différentes procédures auxquelles elles seront confrontées. Il est essentiel que les personnes qui nous contactent restent acteurs de leur histoire de vie.

Ces missions sont conditionnées par une veille active sur l'évolution des institutions et du tissu associatif du département. Le travail des ISG ne peut prendre sa pleine mesure que si le partenariat est actualisé et entretenu. Le relais vers les services sociaux départementaux est facilité par le maintien de leur messagerie antérieure (les ISG disposent de deux ordinateurs, l'un interne au conseil départemental, l'autre à la gendarmerie).

Les intervenantes sociales gendarmerie du département se mettent aussi à la disposition des familles endeuillées suite à la perte brutale d'un proche (accident divers, suicide, homicide).

Madame Kathia COHEN rencontre une thérapeute régulièrement afin de « débriefier » sur ses pratiques ou plutôt ses postures professionnelles. Nous travaillons dans l'empathie et l'émotion avec les personnes. Cette mise à distance nous est nécessaire pour mener à bien notre mission. Il est à noter que cette démarche est réalisée à titre personnel.

Il apparaît à ce jour essentiel, de pouvoir remettre en œuvre dans le cadre des missions des ISG un accompagnement supervisé par un thérapeute et pris en charge financièrement dans le cadre des missions des ISG.

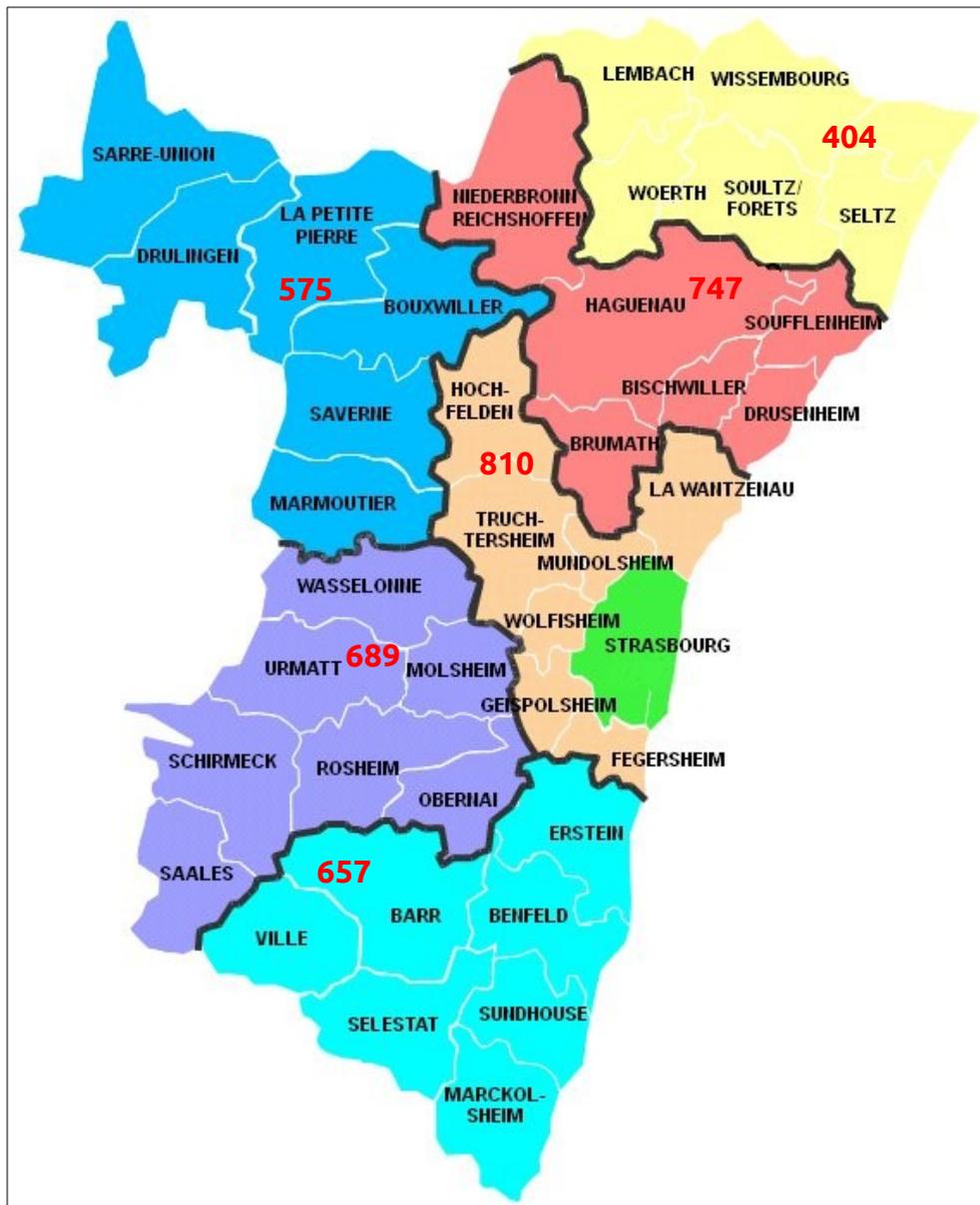
STATISTIQUES 2020

Année 2018 : 2089 situations traitées.

Année 2019 : 2431 situations traitées.

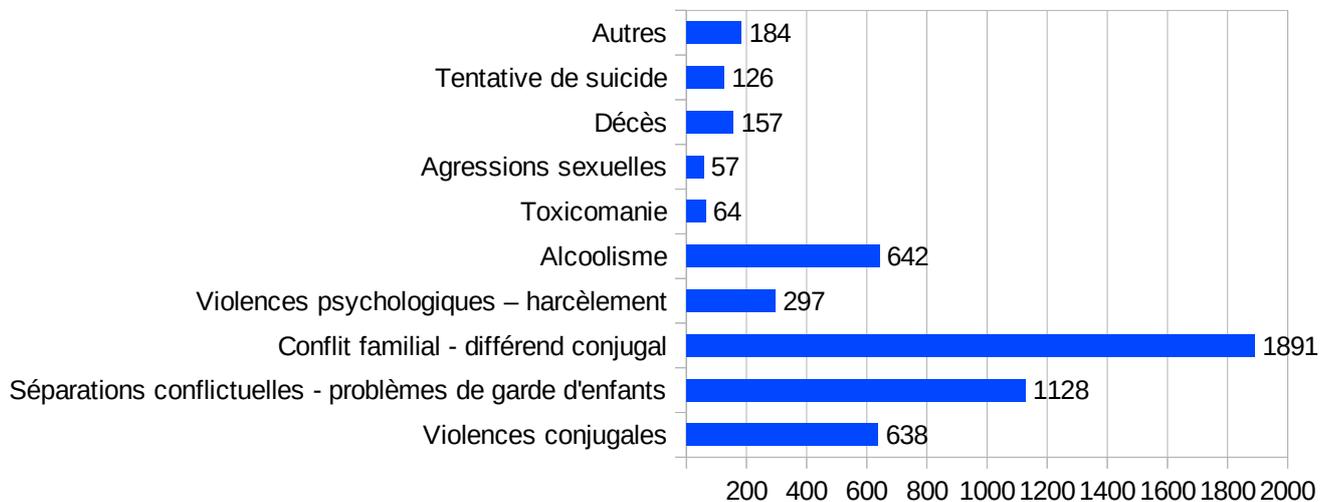
Année 2020 : **2 561** situations traitées.

Ci-dessous le nombre d'interventions par Compagnie de Gendarmerie :

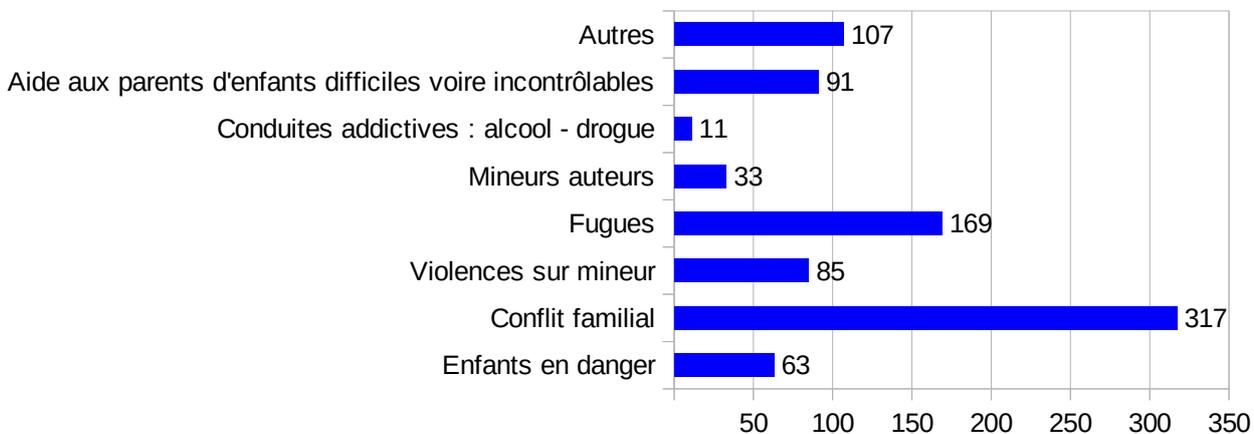


● **Nature des faits dans le département du Bas-Rhin :**

Violences conjugales et intrafamiliales



Situations relatives aux mineurs



- **Antécédents sociaux et gendarmerie :**

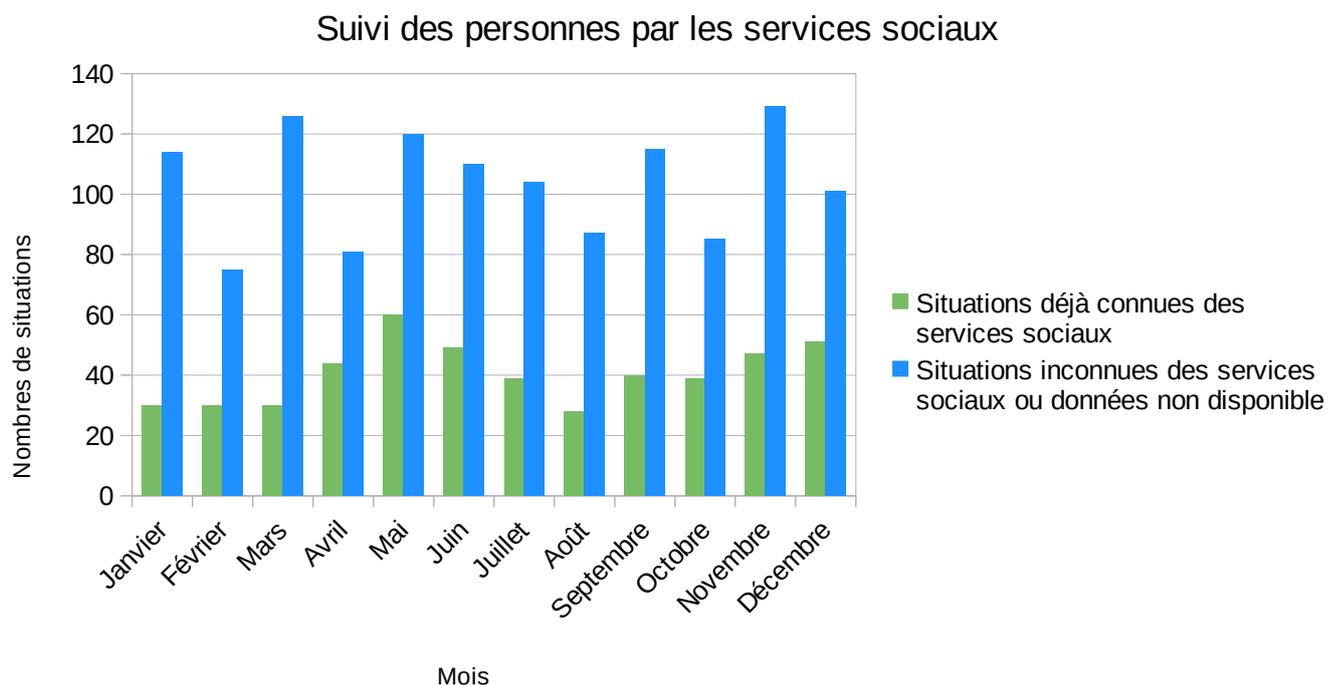
	SUIVI DES PERSONNES	
	Situations déjà connues des services sociaux	Situations inconnues des services sociaux ou données non disponible
Janvier	30	114
Février	30	75
Mars	30	126
Avril	44	81
Mai	60	120
Juin	49	110
Juillet	39	104
Août	28	87
Septembre	40	115
Octobre	39	85
Novembre	47	129
Décembre	51	101
Total	487	1247
%	28,09%	71,91%

Il est à noter que 2/3 du nombre des situations prises en compte ne sont pas connus des services sociaux. Cependant, ce chiffre n'est pas en corrélation avec les accompagnements sociaux mis en œuvre sur le territoire car les personnes ne nous indiquent pas nécessairement être déjà accompagnées.

On peut toutefois affirmer que les situations impliquant des enfants, des personnes vulnérables, dans un contexte fragilisé, font l'objet de recherches (quel service est compétent ou pourrait l'être?) puis de liaisons avec les acteurs sociaux à sensibiliser ou en cours d'accompagnement.

Nous recherchons l'accord des personnes mais nous pouvons aussi, si nous le pensons nécessaire, passer outre leur consentement. Cependant, elles seront toujours informées de nos démarches. La protection des victimes exige de la cohérence et de la transparence, en particulier dans les familles faisant l'objet de suivis multiples.

Cela implique qu'à minima, plus d'une situation sur deux est inconnue des services sociaux. Ceci casse les stéréotypes concernant les violences intrafamiliales. Elles ne sont pas réservées aux familles en difficultés sociales.



- [Orientations données lors des contacts, entretiens ou lettres de mises à disposition :](#)

Orientations		2020	2019
Orientation vers les services sociaux		987	1098
Orientations associatives		920	984
Médiation, conciliation		64	62
Orientations médicales		94	53
Orientations psychiatriques		200	205
Orientations juridiques		251	248
Enfance en danger	Signalement à la CRIP	6	6
	Signalement au Parquet	1	0
	Signalement au Juge des Enfants	0	0
Orientations vers les bailleurs publics ou privés		74	44
CHRS, 115 et hébergement d'urgence		27	17
Démarches : aides matérielle et financière		25	23
Informations liées au droit et aux dispositifs		424	332
Rappel des obligations et du cadre		364	197
Dépôt de plainte		253	211
Autres		216	160
Liens A.S, Puéricultrices et Associations		698	821
Lettre de condoléances		85	92
Lettre de mise à disposition		818	882
Entretien téléphonique		1662	1395
Entretien physique		100	130
Contact avec la brigade		693	870
Sans suite		1455	1556

- **Mises à l'abri (voir annexe 1 page 21) :**

Suite au Grenelle pour la lutte des violences faites aux femmes, le dispositif de mise à l'abri de victimes avec ou sans enfant sur le département a été modifié en 2020. En lien avec le 115 et le SIAO (1), ces victimes pourront être hébergées en hôtel, gîte,... et la prise en charge sera assurée par l'état. Une prestation alimentaire pourra être proposée sous forme de bon d'achat,... L'accueil de jour de SOS femmes solidarité est mandaté pour évaluation après la mise à l'abri.

Ce dispositif peut être actionné par les ISG voire les gendarmes.

Afin de faciliter le déplacement des victimes vers des lieux d'accueil, un taxi peut-être sollicité par le biais de l'association Viaduq 67. Ce dispositif fonctionne du lundi au dimanche en journée. Ce taxi peut également être demandé pour une audience au tribunal, un examen médico-légal...

Pour l'année 2020 nous avons recensé 27 mises à l'abri de victimes. Ces orientations ont été faites soit par les gendarmes directement soit par les ISG.

(1) SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

- **Activité des ISG et modes d'interventions :**

C'est le centre opérationnel de gendarmerie qui fournit quotidiennement notre outil de travail principal : le compte-rendu opérationnel (CRO), dont certaines catégories nous sont orientées systématiquement : violences intrafamiliales, accident mortel, personne suicidaire ou décès, hospitalisation HDT (hospitalisation à la demande d'un tiers) et HO (hospitalisation d'office), disparition inquiétante, fugue.

Certaines victimes se rendent directement en brigade et les gendarmes peuvent nous saisir rapidement de la situation, par mail ou par téléphone.

C'est la **réactivité**, au service des victimes et de leur famille, qui caractérise le travail de l'ISG. Si les renseignements sont suffisants, nous prenons directement contact avec les personnes et leur proposons notre soutien.

Nous travaillons en continu de 8h à 17h avec des astreintes par semaine (soirs et week-end) à tour de rôle et des aménagements horaires si nécessaire, suivant la disponibilité des personnes à rencontrer ou à contacter. Nous veillons à la continuité du service en alternant les congés annuels.

C'est le lundi matin (ou le lendemain de jour férié) qui concentre le maximum en nombre de situations à traiter, avec tous les événements du week-end ; la fourchette se situe entre 25 et 35, avec des pics imprévisibles et exceptionnellement pouvant atteindre jusqu'à 50 dossiers. Se rajouteront ensuite, chaque matin, jusqu'au vendredi inclus, les situations de la veille, de la nuit (entre 7 à 12 dossiers).

Une évaluation commune permet de prioriser les contacts en fonction de la gravité des violences, la présence d'enfant(s), de la récurrence ou non, et des interventions antérieures. Nous nous concertons sur les suites à donner et nous nous répartissons les situations dans le flux, sans secteur géographique déterminé. La suite sera un contact dans la journée et/ou une rencontre si la personne le souhaite (bureau, brigade, domicile ou autre lieu). Si la situation semble moins urgente et évalué moins grave, une lettre de mise à disposition est envoyée.

En clair, nous ne savons ni le nombre ni la gravité des situations, ni l'urgence de ce que nous aurons à traiter dans la journée. Ceci en préservant les réunions prévues, les rendez-vous et les permanences en brigade. Ces permanences instaurées depuis novembre 2016 font maintenant partie de notre fonctionnement hebdomadaire habituel.

Elles ont été suspendus depuis mars 2020 à janvier 2021 en raison du contexte sanitaire. Tous les mardis matin (hors congés scolaires) chacune des ISG va à tour de rôle dans les quatre brigades retenues en croisant le nombre de VIF et leur implantation géographique : Bischwiller (pour le Nord), Saverne (pour l'Ouest), Molsheim et Benfeld, Erstein (pour le Sud). L'objectif est double : rencontrer les personnes et maintenir des relations de travail de proximité avec les unités de gendarmerie.

Pour que cette mission d'« **urgentiste du social** » puisse prendre toute sa mesure, nous continuons de nous former (formations personnelles précisées plus loin), nous formons et informons différents publics, et maintenons des contacts avec tout le tissu médico-social et associatif. Tout ceci, en premier lieu, au service des personnes en difficulté, dans leurs situations individuelles auxquelles nous essayons d'apporter les réponses les mieux adaptées et les orientations appropriées. Pour 2020, cette partie de notre activité a été forcément en parti supprimée.

DESCRIPTIF DES MOYENS ENGAGÉS 2020

En plus de notre travail au quotidien de prise en compte des victimes, familles,... qui reste notre cœur de métier, nous agissons au niveau formations, rencontres, temps d'échanges à l'interne avec les gendarmes mais également avec tout le tissu partenariale départementale.

Formations et informations dispensées :

- Partenariat régulier avec le **CIDFF** (Centre d'Informations Des Femmes et des Familles) organisateur de colloques et de modules de formation avec présentation de notre travail, à destination des travailleurs sociaux, professionnels de santé, gendarmes, policiers. Une session par Skype en 2020 ;
- Formation sensibilisation des jeunes gendarmes autour de l'accueil et de la prise en compte des VIFS. Deux sessions en 2020 de 20 gendarmes pour les compagnies de Strasbourg et Saverne.

Formations reçues des ISG :

- 4 journées de formation a l'approche systémique ;
- Recyclage SST (Sauveteur Secouriste au Travail) pour Madame Cohen.

Ouverture sur le monde associatif :

- Rencontre avec la nouvelle structure d'hébergement pour femmes victimes de violences : ADOMA ;
- Rencontre avec l'équipe de la mission locale de Molsheim autour des publics invisibles ;
- Rencontre autour de nos pratiques avec deux nouvelles professionnelles du CIDFF ;
- Rencontre autour de nos pratiques avec une stagiaire de l'ENA ;
- Plusieurs rencontres avec l'association Viaduc 67 autour :
 - du Pack Première Nécessité (dix sacs ont été distribués aux compagnies de gendarmerie, COG et ISG) ;
 - présentation du chien d'assistance aux victimes ;
 - travail d'élaboration du projet de pérennisation du poste de notre secrétaire.

Rencontres avec les services sociaux du département :

- Réunion de coordination avec l'équipe des infirmières santé précarité du conseil départemental fin janvier ;
- Réunion de rencontre avec l'équipe médico-sociale de Barr ;
- Réunion de rencontre avec l'équipe médico-sociale de Bischwiller ;
- Présentation du rapport d'activité 2019 devant des élus du conseil départemental de la commission de l'emploi, de l'insertion et du logement ;
- Présentation du rapport d'activité 2019 devant les RETMS (responsable d'équipe territoriale médico-sociale) du 67.

Réunions régulières :

- COPIL (comité de pilotage) pour les attributions du **Téléphone Grave Danger** pour les femmes séparées d'un conjoint violent. Depuis peu, le fonctionnement ayant changé, nous faisons partie d'un comité « technique ». Nous évaluons chaque situation individuelle en réunion pluridisciplinaire et inter service. Sont présents tous les professionnels utiles dans le parcours des victimes à protéger (soutien, hébergement, suivi des auteurs, accompagnement juridique...). Elles se déroulent en visio ;
- Les ISG sont rattachées au SAMISS (Service d'appui aux métiers d'innovation sociale et sanitaire). Des temps d'échange ont pu se faire par visio ;
- Un temps d'échange en visio des ISG Grand-Est, professionnels Vosges, Jura, Franche-Comté, Belfort, et Moselle. Le but étant de permettre le débat, d'harmoniser nos pratiques en regard de notre éthique professionnelle.

À l'interne de la gendarmerie :

- Rencontre avec le Général CLERC de la Ministre chargée de la citoyenneté Madame SCHIAPPA autour du harcèlement de rue ;
- Une réunion VIF à Hochfelden ;
- Réunion brigade de protection des familles organisé par le Bureau sécurité publique partenariat ;
- Travail préparatoire avec les référents compagnie pour une sensibilisation des jeunes gendarmes à l'accueil et la prise en charge des VIFS (Strasbourg et Saverne) ;
- Une rencontre avec la BPDJ (Brigade de prévention de la délinquance juvénile) en vue de la mise en œuvre de la MCPF (maison de confiance de protection des familles).

BILAN ET PERSPECTIVES

2020 a été une année complexe et difficile. Complexe dans la mise en œuvre de la continuité du service au regard de la crise sanitaire et difficile dans la charge mentale que ce contexte nous a imposées. En effet, rester dans une relation d'aide de qualité dans un environnement anxigène est un exercice d'équilibriste. Même si par moment nous nous sommes senties seules, nous avons été soutenues par les gendarmes et le Président du Conseil départemental qui nous a fait le plaisir de nous rendre visite.

Dès que cela fut possible nous avons réintégré nos fonctions en présentiel et sommes retournées dans les brigades pour les entretiens. Même si nous sommes fortes de notre expérience en matière d'entretien téléphonique, le lien physique ne se remplacera jamais en tout cas pour certaines victimes.

Nos objectifs 2021 :

- Avec la création de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) le 1^{er} janvier 2021, les ISG du Bas-rhin intègrent une nouvelle équipe qui est l'unité majeure vulnérable dans la direction de l'action sociale de proximité.
- Continuer à élargir et renforcer les partenariats existants (CIDFF, SPIP, planning familiale, STEMO, services sociaux du conseil départemental, association d'aide aux victimes...);
- Participation conjointe avec les gendarmes relative à la formation continue de lutte contre les VIF ;
- Tenter de mener à bien la sensibilisation des gendarmes sur la prise en compte des victimes de violences intrafamiliales lors de l'accueil ;
- Accompagnement des auteurs dans le cadre des VIFS n'est à ce jour pas assez pris en compte. Nous veillerons à développer des compétences et du réseau partenarial afin d'aller vers ces derniers. Dans ce cadre, nous proposerons des temps d'échanges entre l'association qui s'occupe des auteurs de violences et la gendarmerie ;
- Participation à la création de la MCPF ;
- **Pérennisation du poste de Madame RUCH.**

CONCLUSION

À ce jour, la fonction de chaque intervenante sociale est reconnue et la collaboration est efficiente tant en gendarmerie qu'avec les acteurs sociaux du département.

La plupart des gendarmes n'hésitent pas à faire des saisines directes ou à transmettre nos coordonnées aux victimes.

Les travailleurs sociaux du Conseil Départemental et les associations nous considèrent comme un élément pivot dans le parcours des victimes, et/ou des familles en difficulté et nous sollicitent en appui technique.

Nous mesurons l'**important travail de conviction** à mener auprès des collectivités territoriales afin de continuer à faire connaître la plus-value et l'intérêt de nos postes. Nous le mesurons d'autant plus dans le contexte actuel, de précarité de certaines structures.

Pour conclure et en revenir au niveau local, notre participation aux attributions des Téléphones Grave Danger, notre disponibilité pour toutes actions utiles pour la prévention ou le traitement des VIF et notre accès à tous les professionnels sociaux de proximité nous permettent d'optimiser le travail en réseau.

Si l'on y ajoute la pérennisation du poste de Madame Mylène RUCH, le travail collaboratif actuellement en œuvre ne pourra être que de meilleure qualité au profit des victimes.

ANNEXES

ANNEXE I

Dispositifs mis en place pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles octobre 2020

Prescripteurs (lors des demandes, signaler : dotation DRDFE et ARS)

Gendarmerie : intervenantes sociales

Point Accueil Victimes de l'Hôtel de Police : intervenante sociale et psychologue

Les associations spécialisées : ADJ SOS Femmes Solidarité, CIDFF Mouvement du Nid, Planning, ASTU

Les associations du réseau France Victimes : Viaduc 67 et SOS Aide aux Habitants

Les CHRIS spécialisées dans l'hébergement des femmes victimes de violences

➤ **Nuitées de mise à l'abri sur le département (115-SIAO)**

Mise à disposition de nuitées à destination des victimes et leurs enfants, sur tout le territoire du Bas-Rhin. L'accueil de jour de SOS Femmes Solidarité (03 88 24 06 06) est mandaté pour l'évaluation des situations, après mise à l'abri.

Les hébergements proposés seront en hôtel ou autre (gîte rural,...) en chambre individuelle pour les femmes isolées et en chambres familiales pour les femmes avec enfants. Une prestation alimentaire pourra être proposée (distribution de repas, tickets services, bons d'achat).

03 67 10 20 34 - 03 67 10 62 59 - insertion@siao67.fr

➤ **Bons Transport (Viaduc 67)**

Ce dispositif permet aux victimes domiciliées en milieu rural ou isolées dans un quartier urbain de se déplacer pour un hébergement d'urgence, une mise à l'abri, une audience au tribunal, un examen médico-légal,... Il est réservé à celles qui ne disposent pas de moyens pour se déplacer : ni voiture, ni transport en commun accessible, ni ressources financières pour payer un taxi.

06 12 30 64 28 : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 17h

➤ **Dispositif Psy'Mobile : Pôle mobile de psychologues « Aller vers » (SOS Aide aux Habitants)**

Les psychologues spécialisés dans l'aide aux victimes et le debriefing psychologique se déplacent au domicile des femmes victimes, sur leur lieu d'hébergement d'urgence ou dans toute autre structure les accueillant, pour une évaluation de leur situation et la proposition d'une prise en charge adaptée, gratuite et confidentielle. L'accord pour l'entretien doit être en préalable recueilli par la structure.

03 88 79 79 30 - secretariat@sos-aide-aux-habitants.fr - l.benhaddou@sos-aide-aux-habitants.fr

➤ **Bons interprétariat (Migration Santé Alsace)**

Cette action s'inscrit dans la volonté de faciliter la prise en charge des victimes allophones. L'association met à disposition des prestations d'interprétariat, pour aider les structures à se concentrer sur l'accompagnement sans se soucier des problèmes linguistiques. Les entretiens pourront se faire en présentiel ou par téléphone. L'association travaille avec des interprètes soumis aux principes déontologiques pour 35 langues différentes, les plus utilisées étant l'arabe, l'albanais, le russe, le géorgien et le turc,...

03 88 22 60 22 - du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 14h-17h

rdvinterprete@migrationssante.org - k.pinis@migrationssante.org

➤ **Téléphone Grave Danger : pour signaler la situation d'une victime en danger**

SOS Aide aux Habitants : 03 88 79 79 30 - tgd@sos-aide-aux-habitants.fr

Viaduc 67 : 03 88 28 57 62 - tgd@viaduc67.org

➤ **Accompagnement des victimes de la prostitution et dispositif du parcours de sortie de la prostitution (PSP)**

Accompagnement : **Mouvement du Nid 67** : 03 88 32 77 67 - alsace-67@mouvementdunid.org

PSP : **Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF)** : 03 88 32 03 22 choix 1
strasbourg@cidff67.fr

DDDFE – Préfecture du Bas-Rhin
sophie-anne.dirringer@grand-est.gouv.fr

ANNEXE II

- **Compagnie de Strasbourg :**

- Nombre de situations totales de l' I.S.G en 2017 : 651
2018 : 643
2019 : 720
2020 : 810



	HOCHFELDEN	TRUCHTERSHEIM	MUNDOLSHEIM	LA-WANTZENAU	WOLFISHEIM	GEISPOLSHEIM	FEGERSHEIM	STRASBOURG	TOTAL
Janvier	3	8	15	2	9	12	9	0	58
Février	7	8	13	8	9	2	2	2	51
Mars	6	6	20	7	17	6	7	2	71
Avril	9	20	23	7	7	15	6	3	90
Mai	12	9	16	15	13	12	7	1	85
Juin	8	14	14	7	9	10	5	2	69
Juillet	11	12	26	11	6	7	10	3	86
Août	10	10	20	10	8	7	4	1	70
Septembre	5	8	16	9	12	7	5	2	64
Octobre	2	15	16	9	4	2	6	0	54
Novembre	8	9	11	7	12	10	4	3	64
Décembre	4	7	9	7	8	6	4	3	48
	85	126	199	99	114	96	69	22	810

STATISTIQUES VIF : COMPAGNIE STRASBOURG

(chiffres fournis par référent VIF compagnie)

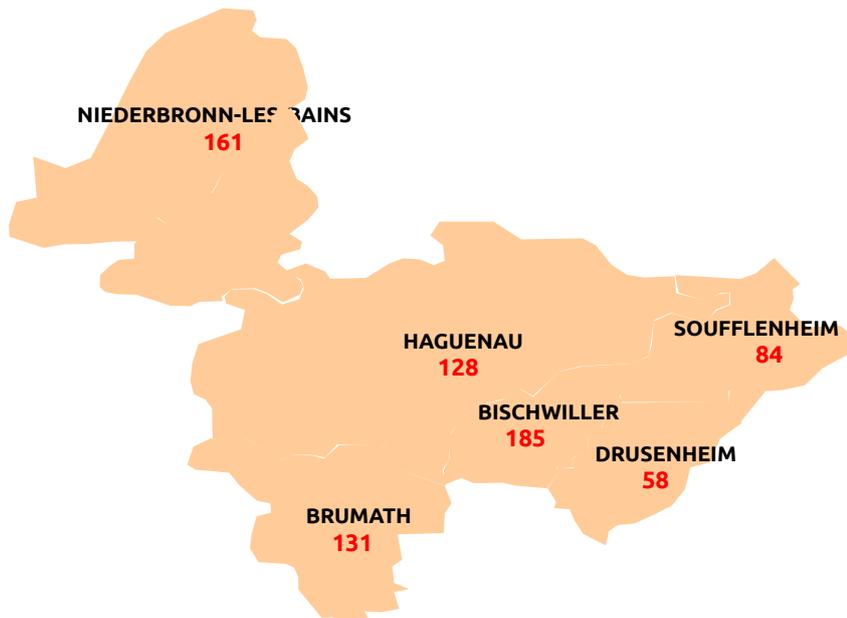
Brigade	Procédure	Fiche V.I.F	% Fiche V.I.F (sur nombre d'intervention)	Renseignement judiciaire	% Renseignement judiciaire (sur nombre d'intervention)	Plainte	% Plainte (sur le nombre d'intervention)	G.A.V	% G.A.V (sur le nombre d'intervention)	Présence mineur	% présence mineur (sur le nombre d'intervention)
FEGERSHEIM	24	12		4		14		2		18	
GEISPOLSHEIM	27	3		5		22		3		11	
LA WANTZENAU	77	3		7		46		12		30	
MUNDOLSHEIM											
TRUCHTERSHEIM	68	46		6		47		10		26	
WOLFISHEIM	14	8		6		7		3		4	
Total	210	72	34,29%	28	13,33%	136	64,76%	30	14,29%	89	42,38%

Brigade	Violences conjugales	% violences conjugales	Séparation conflictuelles /droit de garde/ adultère	% Séparation conflictuelles/ Droit de garde/ adultère	Conflit familial/ Différend conjugal	% Conflit familial/ Différend conjugal	Alcool/ stupéfiant	% Alcool/ stupéfiant	Problème psychiatrique	% Problème psychiatrique
FEGERSHEIM	13		4		6		6		0	
GEISPOLSHEIM	15		7		13		3		2	
LA WANTZENAU	23		20		23		5		2	
MUNDOLSHEIM										
TRUCHTERSHEIM	50		18		5		2		24	
WOLFISHEIM	11		5		7		1		1	
Total	112	100,00%	54	100,00%	54	100,00%	17	100,00%	29	0,00%

ANNEXE III

- **Compagnie de Haguenau :**

- Nombre de situations totales de l' I.S.G en 2017 : 531
2018 : 639
2019 : 735
2020 : 747

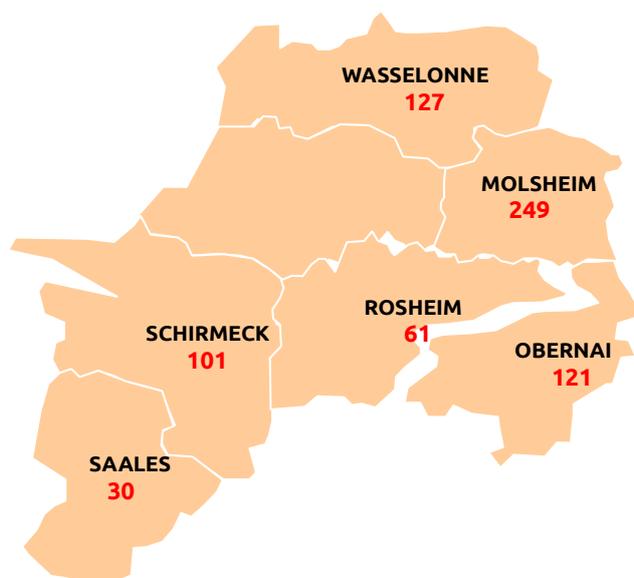


	NIEDERBRONN-LES-BAINS	HAGUENAU	BRUMATH	BISCHWILLER	DRUSENHEIM	SOUFFLENHEIM	TOTAL
Janvier	21	11	16	19	4	10	81
Février	15	7	13	14	5	5	59
Mars	16	8	14	20	3	13	74
Avril	13	11	9	15	4	7	59
Mai	14	19	12	16	11	8	80
Juin	13	7	3	19	7	9	58
Juillet	14	9	7	19	4	4	57
Août	5	10	11	14	2	9	51
Septembre	17	7	10	9	1	5	49
Octobre	8	16	12	13	6	4	59
Novembre	13	7	15	11	7	6	59
Décembre	12	16	9	16	4	4	61
	161	128	131	185	58	84	747

ANNEXE IV

- **Compagnie de Molsheim :**

- Nombre de situations totales de l' I.S.G en 2017 : 654
2018 : 670
2019 : 728
2020 : 689



	MOLSHEIM	ROSHEIM	OBERNAI	WASSELONNE	SCHIRMECK	SAALES	TOTAL
Janvier	24	5	7	8	5	3	52
Février	12	1	14	11	5	0	43
Mars	21	5	20	8	7	4	65
Avril	19	7	16	12	9	6	69
Mai	25	1	4	10	10	3	53
Juin	22	10	9	10	7	2	60
Juillet	29	7	9	16	15	4	80
Août	22	4	10	11	4	2	53
Septembre	19	5	4	10	9	1	48
Octobre	23	6	10	16	8	1	64
Novembre	17	2	11	6	11	2	49
Décembre	16	8	7	9	11	2	53
	249	61	121	127	101	30	689

STATISTIQUES VIF : COMPAGNIE DE MOLSHEIM

(Document fourni par référent VIF compagnie)

STATISTIQUES DES UNITÉS DE LA COMPAGNIE DE MOLSHEIM EN MATIÈRE DE VIF 2020 (par rapport aux chiffres fournis par les référents VIF des unités de la Compagnie)

UNITE	Années	Nbr de prises en compte	Plaintes	FD	PRELI	RJ ST	Fiches ISG uniquement	GA V	CI CPPV CJ	COPJ CRPC	RAL OPJ /DPR	CLST	AUTRE
MOLSHEIM	2020	93 -3,1%	35	17	29	12	35	22	6+7	6+0	6+2	2	MPF: 2 Compo pénale: 2
	2019	96	36	17	29	18	30	24	2+6	9+3	5+2	4	
OBERNAI	2020	60 +27,6%	51	10	46	04	/	13	2+1	3+1	8+6	5	MPF:1 Compo pénale: 0
	2019	47	38	12	35	/	/	17	1	10+5	11+5	2	
ROSHEIM	2020	20 -4,7%	9	0	11	1	8	1	0+1	0+0	1+1	3	MPF: 0 Compo pénale: 0
	2019	21	16	4	10	2	5	2	/	1+1	2+2	3	
COB SCHIRMECK	2020	75 +33,9%	27	17	20	12	26	19	7+1	2+0	2+3	8	MPF:1 Compo pénale: 1
	2019	56	17	6	17	4	24	6	1/1	3+1	3+4	1	
WASSELONNE	2020	31 +34,7%	18	4	19	8	///	3	1+0	1+0	4+1	5	MPF: 0 Compo pénale: 0
	2019	23	11	6	11	6		4	1	3+1	2+3	1	
TOTAL	2020	279 +15%	140 +19,6%	48 +6,6%	125 +22,5%	37 +23,3%	69 +17%	58 +9,4%	16+10	12+1	21+16	23	
	2019	242	117	45	102	30	59	53	5+9	26+11	23+16	11	

Légende :

CI : Comparution immédiate

CPPV CJ : Comparution par Procès Verbal en vue d'un contrôle judiciaire

MPF : Médiation Pénale Familiale

Comp Pénale : Composition Pénale

RAL : Rappel à la Loi par Officier de Police judiciaire ou devant le Délégué du Procureur

Fiches ISG : Interventions pour faits de VIF, non suivies d'une quelconque procédure judiciaire

En bleu les chiffres de 2019

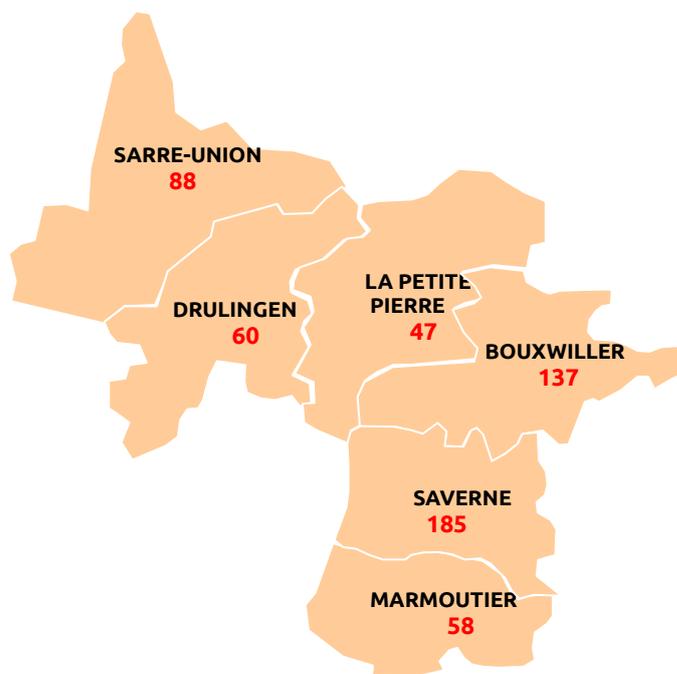
NOTA : Les réponses pénales sont à prendre au minima, certaines unités ne les ont pas mentionnées dans leur décompte.

Fait à MOLSHEIM, le 11 janvier 2021
ADC Alain SCHMIDT,
Référent VIF Compagnie MOLSHEIM

ANNEXE V

- **Compagnie de Saverne :**

- Nombre de situations totales de l' I.S.G en 2017 : 490
 2018 : 504
 2019 : 603
2020 : 575

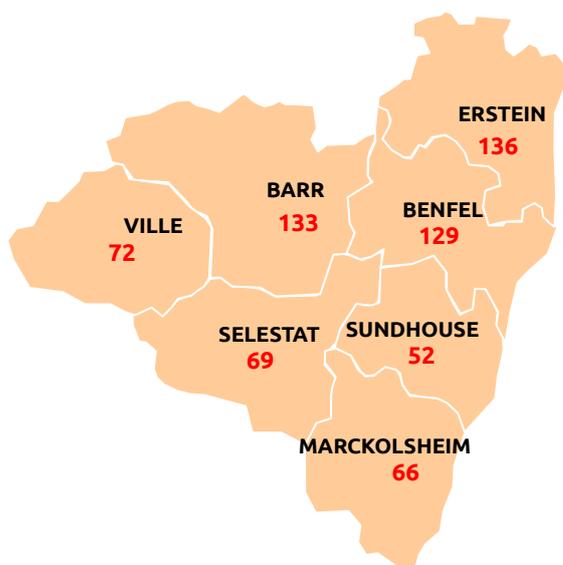


	SAVERNE	DRULINGEN	BOUXWILLER	SARRE-UNION	MARMOUTIER	LA-PETITE-PIERRE	TOTAL
Janvier	18	5	10	11	4	4	52
Février	14	5	7	4	3	5	38
Mars	12	5	14	6	6	5	48
Avril	14	6	12	7	4	3	46
Mai	10	3	11	11	8	2	45
Juin	18	0	10	10	6	5	49
Juillet	21	9	14	6	11	4	65
Août	11	6	16	5	2	2	42
Septembre	11	2	10	6	4	5	38
Octobre	17	5	9	8	3	4	46
Novembre	17	8	8	5	5	3	46
Décembre	22	6	16	9	2	5	60
	185	60	137	88	58	47	575

ANNEXE VI

- **Compagnie de Sélestat :**

- Nombre de situations totales de l' I.S.G en 2017 : 512
2018 : 609
2019 : 657
2020 : 657



	SELESTAT	VILLE	BARR	BENFELD	ERSTEIN	SUNDHOUSE	MARCKOLSHEIM	TOTAL
Janvier	5	6	11	13	10	5	3	53
Février	3	7	10	4	2	5	8	39
Mars	5	11	13	13	8	4	7	61
Avril	11	4	9	16	21	9	4	74
Mai	6	3	16	12	14	7	8	66
Juin	4	11	6	14	9	8	4	56
Juillet	4	2	11	13	8	2	7	47
Août	6	6	14	6	11	3	5	51
Septembre	6	3	11	13	12	1	5	51
Octobre	7	3	10	6	12	2	5	45
Novembre	5	12	10	9	12	0	4	52
Décembre	7	4	12	10	17	6	6	62
	69	72	133	129	136	52	66	657

STATISTIQUES VIF : COMPAGNIE DE SELESTAT

(chiffres fournis par référents VIF)

Brigade	Procédures	Fiche V.I.F	% Fiche V.I.F (sur nombre d'intervention)	Renseigneme nt judiciaire	% Renseigneme nt judiciaire (sur nombre de procédures)	Plainte	% Plainte (sur le nombre d'intervention)	G.A.V	% G.A.V (sur le nombre d'intervention)	Présence mineur	% présence mineur (sur le nombre d'intervention)
BENFELD	54	21	9,42%	2	0,90%	36	16,14%	22	9,87%	44	19,73%
ERSTEIN	85	49	21,97%	13	5,83%	46	20,63%	36	16,14%	22	9,87%
BARR	17	31	13,90%	7	3,14%	10	4,48%	12	5,38%	19	8,52%
SELESTAT-VILLE	37	26	11,66%	0	0,00%	26	11,66%	19	8,52%	21	9,42%
MARCKOLSHEIM	30	21	9,42%	3	1,35%	18	8,07%	7	3,14%	6	2,69%
Total	223	148	66,37%	25	11,21%	136	60,99%	96	43,05%	112	50,22%

Brigade	Violences conjugales	% violences conjugales	Séparation conflictuelles/ droit de garde/ adultère	% Séparation conflictuelles/ Droit de garde/ adultère	Conflit familial/ Différend conjugal	% Conflit familial/ Différend conjugal	Alcool/ stupéfiant	% Alcool/ stupéfiant	Problème psychiatrique	% Problème psychiatrique
BENFELD	32	28,83%	13	22,41%	29	31,87%	9	21,43%	0	0,00%
ERSTEIN	33	29,73%	22	37,93%	24	26,37%	16	38,10%	12	66,67%
BARR	20	18,02%	16	27,59%		0,00%	6	14,29%	1	5,56%
SELESTAT-VILLE	7	6,31%	2	3,45%	27	29,67%	5	11,90%	3	16,67%
MARCKOLSHEIM	19	17,12%	5	8,62%	11	12,09%	6	14,29%	2	11,11%
Total	111	100,00%	58	100,00%	91	100,00%	42	100,00%	18	100,00%

STATISTIQUES VIF : COMPAGNIE DE WISSEMBOURG

(chiffres fournis par référents VIF)

Brigade	Procédure	Fiche V.I.F	% Fiche V.I.F (sur nombre d'intervention)	Renseignement judiciaire	% Renseignement judiciaire (sur nombre d'intervention)	Plainte	% Plainte (sur le nombre d'intervention)	G.A.V	% G.A.V (sur le nombre d'intervention)	Présence mineur	% présence mineur (sur le nombre d'intervention)
COB Seltz - Lauterbourg	0	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
BTA Soutz-sous-Forêts	19	0	0,00%	2	3,64%	22	40,00%	14	25,45%	23	41,82%
BTA Wissembourg	13	0	0,00%	3	5,45%	12	21,82%	6	10,91%	2	3,64%
BTA Woerth	23	16	29,09%	0	0,00%	18	32,73%	9	16,36%	21	38,18%
Total	55	16	29,09%	5	9,09%	52	94,55%	29	52,73%	46	83,64%

Brigade	Violences conjugales	% violences conjugales	Séparation conflictuelles /droit de garde/ adultère	% Séparation conflictuelles/ Droit de garde/ adultère	Conflit familial/ Différend conjugal	% Conflit familial/ Différend conjugal	Alcool/ stupéfiant	% Alcool/ stupéfiant	Problème psychiatrique	% Problème psychiatrique
COB Seltz - Lauterbourg	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
BTA Soutz-sous-Forêts	19	41,30%	6	60,00%	3	25,00%	4	28,57%	0	0,00%
BTA Wissembourg	13	28,26%	0	0,00%	0	0,00%	6	42,86%	0	0,00%
BTA Woerth	14	30,43%	4	40,00%	9	75,00%	4	28,57%	1	100,00%
Total	46	100,00%	10	100,00%	12	100,00%	14	100,00%	1	100,00%